Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_088-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE
COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 29 avril 2026**

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 23 avril 2026, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le mercredi 29 avril 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Mme Florence ADAM, M. Thomas ALLAIN, M. Pierrick AUFFRAY, M. Régis BAUNIN, M. Thierry BEAUJOUAN, Mme Nathalie BERTHO, Mme Jocelyne BLANCHARD, M. Didier BOUGET, M. Ronan BOYET, Mme Marie-Claire BRAULT, M. Matthieu CHANEL, M. Arnaud CHAUVIN, M. Ronan COUDRAIS, M. Jean-François DANIEL, Mickaël DAUDIN ; M. Marcel DIVET, M. Vincent DUCLOYER, Mme Valérie DUVAL, Mme Nathalie EDOM, Mme Julie FAUDET, Mme Audrey GROSHENY, M. Pascal GUERRO, Mme Delphine HINRY, Mme Kristelle JUILLET, M. Patrick JUMEL, M. Didier LE CHENECHAL, Mme Maela LE CORRE, Mme Véronique LEDUC, M. Yannick LEGOURD, M. Christian LEPRETRE, Mme Nelly LUC, Mme Odile MAUNY, M. José MERCIER, Mme Marie-Anne MONVOISIN, M. Roger MORAZIN, Mme Michèle MOTEL, Mme Delphine NORMAND, Mme Nelly PIERSON, M. Rémi PITRÉ, Mme Thérèse PLANCHENAULT, M. Hugues RAFFEGEAU, M. Pierre-Yves REBOUX, M. Christophe RICAUD, Mme Florence RIGAUD ; M. Christophe ROUL, Mme Marie-Claire RUAULT-DUBORD, M. Jean-Marie RYO, Mme Mireille SALMON, M. Mickaël TANGUY, M. Nicolas TEXIER, Mme Françoise UGUET et M. Christophe VERON

Pouvoirs :
Mme Marie-Josèphe FERRIER, donne pouvoir à Thérèse PLANCHENAULT
M. Loïc HERVOIR, donne pouvoir à Nathalie BERTHO
M. Fabien VIRONDEAU, donne pouvoir à Christophe VERON

Absents excusés :
Mme Marie-Josèphe FERRIER
M. Loïc HERVOIR
M. Fabien VIRONDEAU

Secrétaire de séance : Mme Delphine HINRY

| | |
|---|---|
| Nombre de délégués :<br>En exercice : 55<br>Présents : 52<br>Pouvoirs : 3<br>Absents excusés : 3 | Délibération n°2026-03-088<br>Désignation des délégués de Vallons de Haute Bretagne Communauté au sein de Terre et Toit |

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_088-DE

TERRE ET TOIT (Société d'Aménagement et de Développement d'Ille et Vilaine) est une société d'économie mixte détenue en majorité par le Conseil départemental (71,29 %), mais aussi par d'autres structures publiques et privées, dont Vallons de Haute Bretagne Communauté (0,16 %).

TERRE ET TOIT œuvre dans plus de 70 communes et 11 intercommunalités du département pour effectuer les missions suivantes : aménagement à vocation économique et habitat, construction de bâtiments à vocation tertiaire, constructions d'habitations, constructions d'équipements publics, assistance aux communes de moins de 2 000 habitants.

Vallons de Haute Bretagne Communauté dispose d'un siège au sein du Conseil d'administration de TERRE ET TOIT, occupé par Thierry Beaujouan, en sa qualité de Président de VHBC.

Pour assurer une présence régulière de VHBC au sein de TERRE ET TOIT, il est proposé de désigner un suppléant.

**Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **De désigner Mickaël DAUDIN, en tant que délégué titulaire au Conseil d'administration de TERRE ET TOIT**
- **De désigner Mickaël TANGUY en tant que délégué suppléant au Conseil d'administration de TERRE ET TOIT**

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 18 mai 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN

